

MAIRIE
AUGNY



Bulletin Municipal

AUGNY



/// Juin 2024



Adresses utiles

MAIRIE D'AUGNY

3, rue de la Libération
57685 AUGNY
Tél. 03 87 38 32 94
www.augny.fr
 Mairie d'Augny

GROUPE SCOLAIRE

École élémentaire « Le Pâtural »
Tél. 03 87 38 49 42
École maternelle « Les Galopins »
Tél. 03 87 76 84 97

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Espace Mazonod
Impasse du Glissu
Tél. 03 87 68 01 78 - 06 30 07 42 74
periscolaire.augny@peplorest.org

BORNE INTERNET

Espace Mazonod

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3, rue de la Libération
Tél. 03 87 38 75 04
biblio.augny@orange.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sortie des bacs noirs le mardi
matin, ou le lundi soir après 20h00

TRI SÉLECTIF

Le mercredi matin (bacs jaunes)

DÉCHETTERIE AUGNY/MARLY

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h30
mardi au samedi de 9h30 à 18 h30
dimanche de 9h30 à 12h30
Fermée les jours fériés

ENLÈVEMENT DES OBJETS ENCOMBRANTS

Tél. 03 87 20 10 10 (choix 4)
du lundi au vendredi,
de 8h00 à 12h00

CERCLE SAINT-JEAN ESPACE MAZENOD

3, rue de la Libération
Tél. 03 87 63 79 51
cercle.saint.jean@wanadoo.fr

MAISON MÉDICALE

1, rue des Jardins

DENTISTE

Dr HUEBER-MUNGER
Tél. 03 87 65 00 06
Dr DERELLE
Tél. 03 87 65 00 06

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Secrétariat- standard
Tél. 03.87.38.36.36
Dr BEHM Alexandre
Dr DORLEAC Xavier
Dr FORLAI Amandine
Dr MANGIN Caroline

LES KINÉS D'AUGNY

Tél. 03 87 38 34 06
REGGIORI Benjamin

OSTHÉOPATE

ILTIS Romain
Tél. 06 17 49 17 35 ou Doctolib

ORTHOPHONISTE

Mme MORICE Victoria
Tél. 03 87 75 91 48

PODOLOGUE PÉDICURE

Mlle REGGIORI
Tél. 03 87 52 63 27

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHOTHÉRAPEUTE

Mme BLOT M.

CABINET D'INFIRMIÈRES

Blot A. - Tél. 06 11 48 46 68
Lallement A. - Tél 03 87 63 09 17
Robles C. - Tél. 06 18 51 39 78

PHARMACIE SAINT-JEAN

Tél. 03 87 38 49 49
HORAIRES
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 / 14h00 à 19h30
Samedi : 8h30 à 12h30
14h00 à 17h00

Médecin de garde

MEDIGARDE
Tél : 0 820 33 20 20

3919

Numéro dédié aux femmes victimes
de violences

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'AUGNY

	matin	après-midi
LUNDI	8H30 - 12H30	SUR RENDEZ-VOUS
MARDI	8H30 - 12H30	SUR RENDEZ-VOUS
MERCREDI	8H30 - 12H30	SUR RENDEZ-VOUS
JEUDI	8H30 - 12H30	SUR RENDEZ-VOUS
VENDREDI	8H30 - 12H00	



POSTE

14 bis, place St-Jean
Tél : 03 87 38 34 94
du lundi au vendredi de 14h à 17h

NUMÉROS D'URGENCES

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17
(112 avec un portable)

SAMU 15

CENTRE ANTI-POISONS NANCY
03 83 22 50 50

GAZ SÉCURITÉ DÉPANNAGE
Tél : 0800 473 333

ÉLECTRICITÉ SÉCURITÉ
DÉPANNAGE - DÉPANN ÉLEC
Tél : 07 52 62 99 90

RÉGIE DE L'EAU (EAU) : 03 72 60 60 40

Service des eaux
152 Chemin de Blory
57950 MONTIGNY-LES-METZ

CABINET INFIRMIÈRES

Claire BEAUVICHE
Amandine JULLION
Marjolaine VAUTRIN
Tél. 07 52 62 99 90



- 05 **EDITO** François Henrion
- 06 **> NOTRE CADRE DE VIE**
- Un sentier pédagogique
 - Plantation au Parc Simon
 - Prix Sites et Monuments
 - Jury des villes et villages fleuris
 - Parc Simon, les promeneurs, les chiens
- 10 **> ET LES TRAVAUX**
- La transformation se poursuit
 - La nouvelle salle de tennis
 - Les travaux au cimetière
 - Cuve des services techniques
- 17 **> LA VIE CITOYENNE**
- Cérémonie du 8 mai 1944
 - Loto UNC
- 19 **> ENFANCE ET JEUNESSE**
- A L'ÉCOLE
- Les élèves vont à la piscine
 - La culture à l'école
 - Augny, Terre de Jeux
 - Goûter à l'école
 - Bibliothèque
 - Festivités en fin d'année
- AU PÉRISCOLAIRE
- Vacances de février
 - Bilan premier trimestre
 - Club ado
- 23 **> ET LA CULTURE**
- Le mec de la tombe d'à côté
 - A propos de See Brandt
 - Chœurs de l'Opéra théâtre
 - Tout le monde savait
 - L'effet Dahomey
 - Andrée Kupp, dresseuse et montreuse de légumes
- 26 **> LA VIE DES ASSOCIATIONS**
- Comité des Fêtes
 - Arts sans limite
 - Basket
 - Un club de foot qui ne cesse d'évoluer
 - Contrat civique à l'Athletic Club d'Augny
 - Jessica
- 32 **> VIE SOCIALE**
- Anniversaires. Décès
 - Journée Européennes du Patrimoine
 - Rencontre intergénérationnelles : ça fonctionne !
 - Cérémonie des vœux
 - Repas des aînés
 - Attribution logements sociaux
 - Prime logement
- 37 **> LA MUNICIPALITÉ**
- Du mouvement dans les services
 - Quatre agriculteurs impliqués
 - Réunion publique : énergies renouvelables
- 40 **> INFOS**
- Une adresse si vous avez des difficultés avec votre chien
 - Mise à disposition des composteurs
 - Au revoir monsieur Lewis
 - Anniversaire HANDAS
- 43 **> ÉTAT CIVIL**

Mairie d'AUGNY

3, rue de la Libération 57685 AUGNY
Tél. 03 87 38 32 94
www.augny.fr

Directeur de Publication :
François HENRION

Présidente du Comité de rédaction :
Chantal LEMIRE

Comité de Rédaction :
Sophie BICHWILLER, Nicole FRANIATTE,
Béatrice GLATTFELDER, François HENRION,
Céline KREBS, Chantal LEMIRE, Gaëtan SCHISSLER

Conception et Impression :
TEKPREPSE (57)

TIRAGE : 1 300 exemplaires

Photographies : Commission Communication :
Chantal LEMIRE, Associations, écoles,
périscolaire, J.F MESTRE, D. NEISIUS
Illustrations : © Freepik

Les articles de ce magazine ont été rédigés avec le concours de : le CSJ, les associations, le Comité des Fêtes. Revue distribuée gratuitement
Reproduction interdite



FRANÇOIS HENRION

Maire d'Augny
Vice-Président de Metz-Métropole



EDITO

Chères Aunéennes, chers Aunéens,

Notre cadre de vie va être considérablement amélioré grâce à des travaux d'une envergure sans précédent depuis des décennies. Ces chantiers, bien que générateurs de perturbations conséquentes pour tous les riverains et commerçants, sont indispensables pour bâtir un avenir durable et agréable. Je veux vous remercier chaleureusement pour la grande mansuétude et patience dont vous faites preuve depuis bientôt un an.

Nous observons déjà les premiers résultats de ces travaux qui mettent en valeur notre patrimoine. Ces transformations témoignent de notre engagement à améliorer notre environnement quotidien tout en préservant et raffinant l'héritage naturel et architectural de notre village Lorrain. Les conditions climatiques difficiles de ces derniers mois ont rendu la tâche encore plus ardue. Aussi, je tiens à exprimer toute ma gratitude et mes encouragements aux équipes de salariés des entreprises qui, par leur dévouement et leur énergie, relèvent ce défi de taille.

L'une des ambitions majeures de notre projet est la gestion des eaux par infiltration sur une superficie de 33 738 m². En permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer naturellement dans le sol, nous œuvrons pour recréer le cycle de l'eau. Cette démarche contribue non seulement à réduire les risques d'inondation, mais aussi à favoriser la recharge des nappes phréatiques, tout en profitant du pouvoir régénérateur de la nature. Ces actions démontrent notre volonté de rendre notre village plus résilient face aux défis environnementaux actuels et futurs.

Le développement de la commune se poursuit également à d'autres niveaux, et nous sommes ravis de vous annoncer l'inauguration prochaine de la nouvelle salle de tennis couverte. Cette infrastructure moderne représente un atout majeur pour nos sportifs, leur offrant des conditions optimales pour s'entraîner et se dépasser. C'est un investissement qui témoigne de notre engagement à promouvoir le sport et l'activité physique pour tous en cette année Olympique. Le sport est le meilleur moyen pour construire un projet commun vers un même objectif : vivre ensemble.

Un projet s'achève et laisse déjà la place à un autre, nous amorçons cette année les premières réflexions sur la rénovation énergétique des écoles, qui comprend des enjeux de performances énergétiques et d'adaptation au changement climatique. La qualité de l'enseignement, l'accueil des enfants et la nécessité de limiter la facture énergétique font de ce projet une priorité fédératrice.

L'attractivité de notre commune est de plus en plus forte, grâce notamment à une vie associative dynamique qui révèle notre ambition collective. Cette vitalité engendre une demande accrue de logements. Pour répondre à ces besoins, nous avons choisi de proposer des logements aidés afin de garantir le parcours résidentiel et d'offrir des solutions adaptées aux retraités, aux jeunes, ainsi qu'à ceux qui souhaitent accéder à la propriété. Cette offre vient compléter les autres projets d'habitat de notre commune, afin que chacun puisse s'épanouir pleinement dans un environnement qui lui convient.

Le soutien et le travail du conseil municipal reflètent la volonté de parvenir au meilleur pour notre communauté. L'unanimité du vote du budget 2024 témoigne de la confiance accordée aux projets bénéfiques pour les habitants et s'inscrit dans une vision d'A-venir.

François HENRION
Maire d'Augny

NOTRE CADRE DE VIE...

// Un sentier pédagogique pour découvrir la réhabilitation du lit de la Ramotte et sa biodiversité



Le platelage est un chemin de circulation, en général composé de planches, de madriers ou de caillebotis. Le nôtre chemine sur l'espace entre la route et le bassin de rétention des eaux, dans le secteur plateau sportif. Il permet une déambulation très agréable le long de la Ramotte, et en se promenant, d'observer, comprendre et identifier les différentes espèces d'insectes, de batraciens, et de plantes. Trois pupitres seront prochainement installés, qui expliqueront les fonctionnalités du reméandrage et des bassins tampons en cas de précipitations intenses. Ces travaux permettent de retenir l'eau à la Ramotte en évitant ainsi au maximum les risques d'inondation en aval.

Cette réalisation a été financée par la GEMAPI de l'Eurométropole, l'Agence de l'eau, et la commune ; la mise en œuvre a été faite par l'entreprise SAS Bertrand Sylvatech.

// Plantations au Parc Simon

Des plantations nouvelles émaillent les prairies du parc Simon. On peut distinguer les plantations de grands arbres destinés à prendre leur place dans les prairies d'une part et les bosquets fleuris d'autre part.

Au carrefour de l'allée du Glissu et de l'allée cavalière, un massif d'hortensias, de cierge d'argent, émerge d'un parterre de géranium. L'ensemble encadre le banc d'où le promeneur peut admirer la vue sur le château Simon ou l'allée qui s'annonce pour la suite de la visite.

En face de ce massif, des rosiers, des viornes et des Osmanthus protègent les racines des 3 érables pourpres et apportent leur palette de couleurs.

Le salon de parc, dont le pavage évoque un tapis, achève son décor. Des spirées, des hémérocailles, des penniselum et des orpins blancs conjuguent leurs feuillages et leurs fleurs pour ajouter couleur et harmonie aux fauteuils et banc du salon.

A côté du mikve, des hêtres pourpres vont tenter de devenir aussi imposants que leurs illustres prédécesseurs. Dans quelques années nous pourrions les admirer.

Enfin, en direction de la Ramotte, un beau bosquet composé de cèdres, d'érables, de pins sylvestre, prolonge la bande boisée d'origine.

Toutes ces plantations sont réalisées en apportant l'harmonie, l'équilibre des couleurs, afin de ponctuer la marche du promeneur de « vues » de qualité.



// La commune remporte un prix « Sites et monuments »



Dans le cadre du concours « Allées d'arbres », la commune a brillé à Paris et ce grâce au travail mené pour la préservation des marronniers, dans la montée du Fort Saint- Blaise.

Le dossier présenté a été classé parmi les cinq meilleurs au niveau national. Il correspondait parfaitement aux différents critères exigés par le jury. Cette voie communale de 2 km est bordée de part et d'autre par 146 marronniers, un tilleul et un noyer Bijou. Claude Bertsch, notre conseiller municipal délégué à l'environnement a aussi été un acteur acharné de la défense du site. Ce cheminement fait partie maintenant d'un patrimoine historique, culturel et écologique d'un intérêt général reconnu lors du Salon International du Patrimoine Culturel.

L'association Sites et Monuments nous a remis un chèque de 2200 €, en novembre 2023, lors d'une cérémonie au Carrousel du Louvre à Paris.

// Jury des villes et villages fleuris

En 2021, Augny a obtenu 3 fleurs au titre des « **Villes et villages fleuris de France** ».

Cette distinction récompense un beau travail d'embellissement à travers tout le village. Quelques années s'écoulent avant de postuler pour une fleur supplémentaire. Cependant, le jury vient visiter les « **labellisés** » pour juger du maintien ou non de leur titre.

En juillet 2023 un jury est venu visiter Augny.

Après avoir parcouru le square (devant l'école), le platelage sur la Ramotte, les aménagements autour du plateau sportif, ils n'avaient plus de doute. La découverte de l'aire de jeux et de son jardin d'antan fraîchement aménagé ont achevé de les convaincre. En novembre, une remise des prix organisée à Pont à Mousson accordait à Augny le « **coup de cœur du jury.** »

Rappelons que ce label récompense certes le fleurissement, mais aussi les modes de gestion mis en place pour entretenir le patrimoine



végétal en respectant les ressources naturelles et la biodiversité. L'allée d'arbres du St Blaise, le Parc ne sont pas des espaces fleuris mais un bel exemple de patrimoine végétal. L'organisation de l'équipe des espaces verts dans la réalisation des projets, les choix de matériaux sont également des critères qui comptent pour le jury.

Bilan : des félicitations et un titre de « coup de cœur du jury 2023 »

// Le Parc Simon, les promeneurs, les chiens...

Il n'est plus nécessaire de rappeler combien le Parc Simon est un lieu magique de promenade, d'observation ou de découverte de la nature. Un lieu apaisant et sécurisant où les familles avec des enfants, les personnes âgées, les sportifs, les cyclistes parfois, peuvent profiter des sentiers ou des prairies. Cependant nos amis les bêtes s'invitent également à la promenade et cela peut quelques fois mal tourner. **Pourtant un règlement très clair est affiché à l'entrée du parc** qui doit permettre une cohabitation bien comprise et respectueuse de tous.

En voici un extrait, concernant les chiens :

3-3-2 De manière générale, les propriétaires de chiens devront les tenir en laisse, veiller à ce qu'ils ne souillent ni ne dégradent les lieux et qu'ils n'importunent pas le public.

Les propriétaires seront tenus de ramasser et d'évacuer les déjections de leur animal.

3-3-3 Les chiens classés comme dangereux sont soumis à des mesures de restriction de circulation dans le parc :

- conformément à la loi, les chiens de première catégorie sont interdits dans ces lieux, même muselés et tenus en laisse.

- les chiens de deuxième catégorie sont tolérés, à condition d'être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

C'est simple et pourtant bien difficile à faire respecter.

En juin 2023 un dramatique accident s'est produit : un chien puissant s'est précipité sur deux petits chiens qui n'ont malheureusement pas survécu. Le chien attaquant n'était pas tenu en laisse. La propriétaire des petits chiens n'a rien pu faire pour sauver ses précieuses petites bêtes.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie par la propriétaire victime et, après enquête, le propriétaire responsable s'est vu sanctionné d'une amende. Tout ceci est désolant. Et cette sanction ne répare pas le chagrin et le traumatisme vécu. Chacun de nous qui possède un chien ou aime les animaux partage le désarroi de la propriétaire.

Alors, que peut-on faire de plus pour faire respecter ce règlement voté en conseil municipal en 2013 ?

Force est de constater qu'interpeller les propriétaires de chien qui ne respectent pas le règlement nous confronte à ce genre de réponses :

- Mon chien ne ferait pas de mal à une mouche
- Il est trop vieux pour faire du mal
- Mon chien a le droit de courir librement
- Il n'y a personne, je le rappelle dès qu'il y a quelqu'un
- Je ne vois pas pourquoi il faut l'attacher, c'est assez grand ici
- Je viens ici pour le laisser se dégourdir. Je ne vais pas l'attacher !
- Mon chien ne fait rien. Il n'est pas pire que les humains.

Que répondre à tout cela ? Si ce n'est qu'un règlement pour être juste et efficace doit être respecté par tous, sans jugement individuel de la dangerosité ou non d'un l'animal.

Ajoutons à ces désagréments, la malpropreté de certains maîtres qui laissent leur animal crotter sur les chemins ou en bordure de prairies et ne se donnent pas la peine de ramasser les déjections. Pourtant des distributeurs de sachets sont prévus à l'entrée principale et à l'entrée Turner.

Nous avons la chance à Augny de posséder cet espace de détente et de « bain de nature ». L'idéal serait que chacun y trouve plaisir et sérénité.

Cela ne peut se faire qu'en acceptant de respecter les règles prévues pour le bien-être de tous.

Chaque promeneur peut avoir peur des chiens en général. Chaque promeneur, jeune ou pas, peut avoir peur d'un chien qui « saute après lui » même pour jouer. Un animal reste imprévisible et bien des maîtres ne sont pas aptes à le comprendre.

De nouveaux panneaux, installés aux trois entrées du parc, rappellent brièvement le règlement et les conditions d'entrée des chiens dans le parc. Nous sommes amenés à sanctionner d'une amende tout non-respect des consignes données. Souhaitons que cela ne se produise pas.

Le parc est précieux, la qualité de vie de ses visiteurs encore plus ! Avec de la bonne volonté il est possible de préserver les deux pour la satisfaction de tous.

A chacun de nous d'y veiller.



CONDITIONS D'ENTRÉE DES CHIENS DANS LE PARC SIMON

Le Parc Simon est un lieu de calme. Les **chiens y sont autorisés** sous conditions, car **chaque promeneur a droit à la sérénité** du lieu.

- Les chiens doivent être **tenus en laisse courte**.
- Ils sont **autorisés sur les cheminements et les prairies**.
- Leurs **déjections doivent être systématiquement ramassées** par leurs maîtres.
- Afin de ne pas perturber les animaux (moutons, chevaux), il est demandé une **vigilance particulière à proximité des enclos**.
- Les chiens de **1ère catégorie sont interdits** en ce lieu, même muselés et tenus en laisse.

Le non-respect de ces règles entraînera une amende de **135 €**
Arrêté n°061/2024 du 30/04/2024

RÈGLEMENT DU PARC



Scan me

ARRÊTÉ MUNICIPAL



SCAN ME

CONTACT

- Mairie d'Augny
- 03 87 38 32 94

C'est l'heure de la construction des nids pour l'ensemble de l'avifaune

Pour les préserver il ne faut plus tailler les haies du 15 mars au 31 août aux risques de déranger les couvées de détruire les reproductions qui permettent la pérennité des espèces.



...ET LES TRAVAUX

La transformation se poursuit !

Cela ne peut échapper à personne, Augny connaît actuellement sa phase de travaux la plus intense de son Histoire ! Commencé à la mi-septembre au début de la rue de la Libération, le chantier de la traverse a connu une franche accélération depuis le mois de janvier, l'entreprise COLAS ayant doublé le nombre de compagnons afin de multiplier les sous-chantiers de toutes parts.

Si cela paraît anarchique de prime abord, ce phasage permet de répondre aux contraintes techniques (notamment vis-à-vis de reprises mineures sur les réseaux souterrains) mais également celles des riverains, commerçants, et équipements publics : les congés bien mérités de notre boulanger ont été coordonnés avec le début des travaux de la Place Saint-Jean, tandis que les vacances scolaires d'hiver ont permis de terminer le secteur devant l'école en toute sécurité pour nos enfants puis de libérer les lieux pour laisser place à la plantation des premiers arbres dans la bonne période climatique.

Le renfort des équipes COLAS permet au chantier d'avancer plus vite que prévu initialement. Dans notre précédent bulletin, spécialement consacré aux travaux de la traverse, nous vous avons dit que la rue de la Libération, la Place Saint-Jean et la rue d'Orly seraient réalisées l'une à la suite de

l'autre pour un achèvement au cours de l'année 2025. Afin de minimiser le temps de travaux et les gênes associées, il a été décidé de concentrer tous les efforts sur ces rues pour envisager leur fin de travaux dès l'automne 2024 !



Jour après jour, on progresse

Outre le renfort des équipes ce sont également les bonnes habitudes prises au début du chantier qui permettent de gagner du temps, ainsi que les divers retours d'expérience acquis lors de l'automne. Ainsi tous les acteurs du chantier (mairie, maîtres d'œuvre, entreprises) peuvent accélérer la réalisation ou la prise de décision en fonction des cas particuliers rencontrés.

Par exemple, en certains endroits les réseaux déjà enterrés (gaz, assainissement, fibre, etc.) étant bien moins profonds que prévu, il a fallu ajuster au cas par cas les dimensions de la structure réservoir afin de conserver les capacités de stockage initiales. Exercice périlleux car encore méconnu au début du chantier, c'est désormais une habitude qui ne ralentit plus son avancée.

De nombreux puits ont également été découverts lors des terrassements au niveau des trottoirs et ont fait l'objet de discussions sur leur traitement : offrant un accès direct à la nappe phréatique, il a ainsi été décidé de les connecter à la GIEP. Si la plupart d'entre eux ne seront pas visibles en surface car recouverts d'une dalle, d'autres seront rendus accessibles afin de vérifier facilement et en temps réel la hauteur de l'eau souterraine. La marche à suivre est maintenant connue de tous et ces puits ne sont plus des obstacles au planning !



Ne nous fions pas à cette image : le soleil était le grand absent de cet hiver ! L'automne 2023 a même été le plus pluvieux depuis 64 ans, difficile de faire plus concret afin de tester les portions de GIEP déjà en service !

Le mois d'août offrira un nouveau visage à Augny avec la mise en place de la chaussée finale, dont la pose de l'enrobé se réalisera sur deux nuits. Ensuite, la dépose des réseaux aériens (électricité, fibre, téléphone) ainsi que la pose des nouveaux candélabres s'effectueront au mois de septembre. Si les réseaux souterrains sont déjà installés au fur et à mesure de l'avancement des travaux de voirie, la bascule entre les anciens (aériens) et les nouveaux (souterrains) s'effectuera quant à elle en fin de chantier, par phases successives.

Consciente des difficultés de circulations, qu'elles soient piétonnes ou automobiles, par les chantiers s'étalant sur l'ensemble de la traversée principale d'Augny et pour assurer un meilleur suivi de chantier, la municipalité a pris la décision de reporter la réalisation de la rue de Féy au début de l'année prochaine pour une finalisation au printemps 2025. L'automne 2024 sera ainsi une période plus apaisée, uniquement consacrée aux plantations des espaces verts.



CYCLE DE L'EAU

Comme on peut le voir ici, la nappe phréatique est à seulement 80 cm sous les pavés de la Place Saint-Jean ! La GIEP y est d'ailleurs directement reliée : à terme, chaque goutte d'eau tombée sur Augny rejoindra le sous-sol naturel, afin de favoriser son rechargement en continue.

On a pu mesurer en temps réel l'efficacité de ce dispositif cet hiver. En effet la première moitié de la rue de la Libération, débranchée au réseau depuis octobre dernier, n'a connu aucun problème d'écoulement d'eau malgré les quantités d'eau impressionnantes !

Le dérèglement climatique amplifiant les extrêmes de températures mais également de précipitations, il est important de préparer l'avenir en retrouvant un cycle de l'eau plus naturel.





S'adapter au changement climatique c'est aussi proposer des îlots de fraîcheur en végétalisant largement notre espace public : arbres, jardin de pluie et pieds de façade plantés illustrent cette volonté de rafraîchir les rues de notre village.

Les premiers arbres ont trouvé leur place au début du printemps. Symboliquement, une petite cérémonie a même été organisée dans le cadre de la pose du premier arbre le 25 mars dernier. Tous les acteurs du projet étaient présents pour marquer cette étape supplémentaire !

Les plantations plus basses (massifs, couvre-sols, etc) ne sont pas encore toutes là, toutefois les premiers jardins de pluie sont en service et recueillent déjà les eaux de ruissellement pour qu'elles soient infiltrées.

De même, les pieds de façades plantés verront leur couverture végétale arriver progressivement et pourront égayer le trottoir en mettant en valeur les façades. Pas d'inquiétude toutefois, elles ne seront pas en contact direct avec la terre, grâce à une « bande de propreté » composée de gravier, qui vise à écarter tout risque d'infiltration !

Plantons des arbres pour une ville plus naturelle et plus durable.



TOUJOURS PLUS Eau, TOUJOURS PLUS Vert



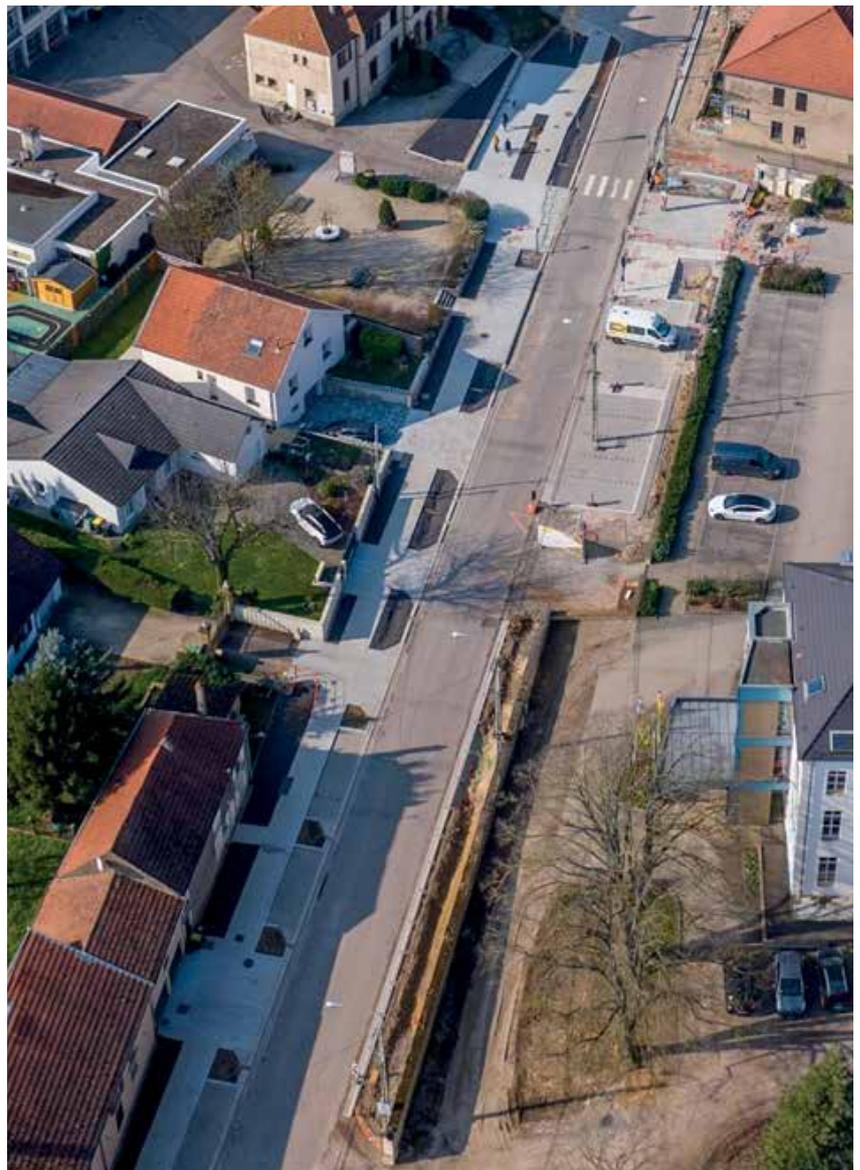
La plantation du 1^{er} arbre a réuni les élus, les services techniques, le maître d'œuvre, la Métropole et les entreprises impliquées dans ce projet.



La 1^{ère} tranche de la place St Jean a été réalisée au printemps 2024.

Afin de limiter les difficultés de circulation au centre, les travaux ont été déplacés rue d'Orly.

La 2^{ème} tranche de la place Saint Jean sera réalisée cet été pour se révéler à la rentrée prochaine.



Vue du dessus, les changements de la rue de la Libération sont impressionnants !





// La nouvelle salle de tennis : 2 fois plus de courts pour 2 fois plus de plaisir !

Le club, fort de ses 155 adhérents, avait exprimé il y a quelques années le besoin de pousser les murs de son ancienne salle datant de 1980. Plus vraiment au goût du jour, aussi bien en terme esthétique que pratique, il a été décidé d'en reconstruire une nouvelle, à quelques mètres de là. Elle complète ainsi le nouveau plateau sportif après le terrain de football et les terrains de tennis extérieurs en 2014, puis le club-house foot-tennis en 2022.

Afin d'offrir un équipement en adéquation avec les besoins du club, la commune a voulu développer une salle innovante et adaptée à son époque, tant dans sa conception que son usage. Aussi, et comme la meilleure énergie est celle qui n'est pas utilisée, il a été décidé très tôt que cette salle ne serait pas chauffée. L'accent a été mis sur un contrôle poussé de l'humidité pour atténuer fortement la sensation de fraîcheur durant les mois d'hiver et assurer un bon confort d'été.

Ce choix initial fort a permis de créer une salle à la structure légère et donc, là aussi de minimiser l'impact sur son environnement immédiat : exit les fondations traditionnelles trop intrusives, place aux pieux vissés qui ancrent la salle dans le sous-sol tout en conservant le terrain naturel et sa biodiversité.

L'ossature du bâtiment en bois, matériau renouvelable et écologique, est plus légère mais également plus esthétique que son équivalent béton ou métal ; cela a permis de rendre les piliers sur rue apparents pour animer la façade et répondre harmonieusement à la charpente visible (elle aussi en bois) de la salle des fêtes située juste à côté. Dernier élément de légèreté, les murs sont composés de « panneaux sandwich » acoustiques pour préserver la tranquillité du voisinage en partie basse et en toile tendue dans la partie haute ainsi que sur la toiture.



Très moderne à l'intérieur également, la nouvelle halle de tennis propose un sol en résine doté d'une couche amortissante qui diminue les impacts sur les articulations des joueurs et donc leurs risques de blessures. La toile supérieure laissant volontairement passer plus d'un tiers de la lumière du jour, le système d'éclairage LED n'est utile qu'à la nuit tombée et dispose de deux niveaux d'éclairage (entraînement et compétition officielle) pour diminuer là encore le recours à l'énergie. Enfin, dernier élément innovant, le contrôle d'accès électronique remplacera prochainement les clés et permettra aux adhérents du club voire à tout joueur amateur de réserver un créneau pour s'adonner à sa passion, en toute autonomie.

En attendant ce système novateur, c'est le 15 décembre dernier que les clés ont été remises aussi bien symboliquement que physiquement à Mme LIBERT Nadia, présidente du TC AUGNY. C'est avec un large sourire qu'ils ont pu prendre possession des lieux et effectuer leurs premiers matchs au début de l'hiver.

Avant l'inauguration officielle de ces installations le samedi 29 juin 2024 à 11h00, à laquelle tous les habitants d'Augny sont bien entendus conviés, les derniers aménagements extérieurs sont en cours de réalisation. La végétalisation des abords, grâce au savoir-faire reconnu de nos services techniques, complètera l'intégration de la salle de tennis, en l'entourant de ses habits de verdure !



Au fil de la construction...



juin 2023



Juillet 2023



Août 2023



Octobre 2023

// Les travaux au cimetière

Depuis 2022, les travaux se succèdent au cimetière.

Tout d'abord le mur gauche de l'ancien cimetière a été rénové. Cette année ce fut le tour du mur de séparation des deux cimetières. Victime des années, ce long mur de 80 m a eu besoin de réparations importantes, après piquetage, pour rattrapage de niveaux et fissures à combler. Réparé et recrépi sur les deux faces, le mur a été recouvert de tuiles neuves.

Rappelons que 2 bornes fontaines ont été installées pour faciliter l'apport de l'eau, particulièrement pour les familles se rendant au fond du cimetière.

De plus, un nouvel espace de cavurnes a été créé. Longeant le mur central fraîchement refait, 9 cavurnes sont installés, délimités par 2 bordures plantées d'ifs (ou taxus baccaatta)

Le site offre un lieu paisible, intégrant parfaitement le columbarium existant.

Tarifs concessions

Par ailleurs, les tarifs des concessions inchangés depuis de nombreuses années ont été révisés. Les nouveaux tarifs ont été fixés lors du dernier conseil municipal. :

- **Terrain nu** : pour une durée de quinze ans, une concession simple coûte 150 € pour 2 m² et 300 € pour le double de 4 m². Pour trente ans, le tarif est de 200 € pour la simple et de 400 € pour la double.
- **Cavurne** : pour quinze ans, le coût est de 600 € et de 1000 € pour trente ans.

// Cuve des services techniques

Les services techniques d'Augny investissent dans l'écologie : Une cuve de 92 000 Litres pour la gestion des eaux de pluie a été installée.

Les efforts en faveur de l'environnement se concrétisent à Augny avec l'acquisition cet hiver, d'une cuve d'une capacité impressionnante de 92 000 litres. Cette initiative des services municipaux vise à récupérer une partie précieuse des eaux de pluie provenant du toit du bâtiment technique, également connu sous le nom de Ferme Mazenod.

Avant l'installation de cette cuve, les agents des services techniques ont réalisé un travail de maçonnerie remarquable, érigeant un socle en béton robuste d'un mètre de hauteur et de sept mètres de diamètre. Cette fondation solide garantit la stabilité et la durabilité de la cuve, assurant ainsi une gestion efficace des eaux collectées.



À ce jour, la cuve est à sa capacité maximale, démontrant l'efficacité de ce choix. Autre prouesse : la rapidité de remplissage du véhicule servant à l'arrosage.

Cette initiative illustre l'engagement continu de la commune envers la durabilité environnementale et le développement responsable. En investissant dans des solutions innovantes telles que cette cuve de récupération d'eau de pluie, la municipalité démontre son leadership dans la lutte contre le gaspillage des ressources naturelles et son engagement envers un avenir plus écologique pour tous.

Les services techniques prennent ainsi des mesures concrètes pour encourager une gestion responsable des ressources, invitant les citoyens à s'inspirer de ces initiatives pour créer un avenir plus vert et plus durable à Augny. Cet investissement est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau.



LA VIE CITOYENNE



// Commémoration du 8 mai 1944

Chaque année, à l'occasion du 8 mai comme du 11 novembre, la commune d'Augny rend hommage à ses morts pour la France sur deux sites de mémoire.

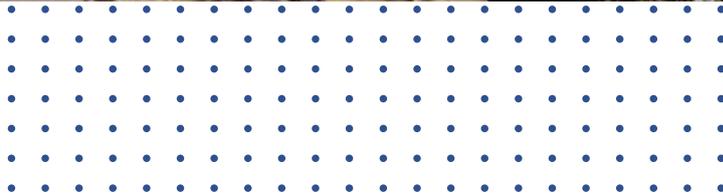
Discret, sur l'ancienne base aérienne BA 128, se dresse un monument dédié à tous les aviateurs morts en mission. Le Maire, les associations des Anciens Combattants et du Souvenir Français, des officiers de l'armée de l'air, les porte-drapeaux, des Aunéens se rendent sur ce lieu pour honorer les disparus. Ce 8 mai n'a pas échappé à la tradition.

Au cœur du village, près de l'église, le monument aux morts s'élève, bien visible dans son nouvel environnement. Là se sont rassemblés élus, militaires, représentant des associations, et de nombreux habitants du village. De sa voix jeune, Pauline a fait admirablement entendre le discours du ministre des armées. La Marseillaise a terminé la cérémonie.





VIE CITOYENNE



La participation exceptionnelle de l'association « Thanks GIs » a donné un cachet tout particulier à cette manifestation. Car pour marquer les 79 ans de la libération d'Augny, le convoi des véhicules d'époque a traversé Arry, Corny et Fey pour arriver à Augny. Sourires devant ces motos, jeeps, dépanneuses d'un autre temps. Mais également émotion en observant ces preuves concrètes de la présence des Libérateurs. L'association « Thanks GIs », sous la présidence de Elisabeth Gozzo, perpétue la mémoire des combattants et nous rappelle ce que nous leur devons.

Ce matin du 8 mai 2024, un jeune homme s'est approché de monsieur Huard, qui préparait matériel et sono, et lui a demandé la permission de déposer un petit bouquet de myosotis au pied du monument.

Myosotis se dit « forget-me-not » en anglais. Littéralement : ne m'oublie pas.

// Loto UNC

Le loto organisé par l'UNC a rassemblé environ 200 joueurs.

« Le résultat n'est pas à la hauteur de nos espérances car moins de cartons vendus. Mais nous pourrions quand

même apporter notre soutien au périscolaire pour les vacances » rassure Florent Gergoine, le Président de l'UNC.

Un chèque de 300 euros a été remis à Justine, la directrice du périscolaire.



ENFANCE ET JEUNESSE

À L'ÉCOLE



LES EFFECTIFS PRÉVISIONNELS POUR LA RENTRÉE 2024/2025 :

En maternelle, 80 enfants sont attendus et 137 en élémentaire

// Les élèves vont à la piscine

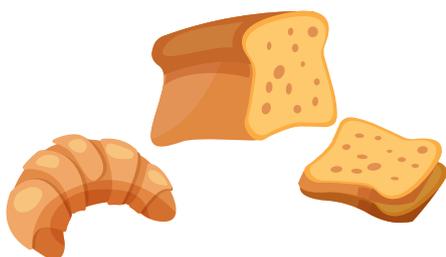
Ce cycle, qui a débuté le 26 mars se terminera le 11 mai. Sont concernés les élèves de maternelle grande section ainsi que les élèves de CP.

// Goûter à l'école

Afin de soutenir l'activité de notre boulanger, qui rencontre des difficultés en raison des travaux, la municipalité a trouvé une solution originale et pleine de bon sens.

Outre le fait d'inciter les Aunéens à faire preuve de patience en privilégiant les achats dans le village, la mairie a acheté des pains au lait pour offrir des petits goûters aux élèves du primaire, les mardis et jeudis jusqu'aux vacances.

Une initiative qui bénéficie aussi bien aux enfants qu'au boulanger local.



// La culture à l'école



La municipalité offre chaque année un spectacle de qualité aux enfants.

Le 20 Mars, les maternelles ont appris « **qu'on dit pas ouais mais oui** » spectacle musical à partir de 3 ans

Le 9 avril les élémentaires se sont rendus à la salle des fêtes pour applaudir le spectacle préparé pour eux « La montreuse et dresseuse de légumes ».

// Augny, Terre de Jeux

Journée de l'olympisme le 27 juin en collaboration avec les associations sportives et l'école primaire pour faire écho au passage de la flamme olympique à METZ le même jour.

La présence des parents est souhaitée pour encadrer les déplacements.



// Bibliothèque

La bibliothèque de l'école fonctionne grâce à l'aide des parents à raison de 2 après-midi par semaine. Elle ne peut fonctionner que si des bénévoles (parents, papy, mamie) disponibles donnent un peu de leur temps pour le plus grand plaisir des enfants. S'adresser au directeur, M. Lewis, si vous desirez participer.



LES SORTIES

/// 18/04 : CM1/CM2 + CM2 Cinéma (Marly)

/// 7/5 : CE1 Cinéma (Marly)

/// 22/5 : CP Hélicoptère Gendarmerie (Plateau Frescaty)

/// 28/5 : Toutes les classes de Maternelle : Parc de Sainte Croix

/// 4/6 : CM2 des 2 classes : Sortie du Souvenir Français

/// 17/6 : CM2 des 2 classes : Collège Mermoz

/// 24/6 : CE1/CE2 + CE2/CM1 ferme du Sonvaux (Meuse)

/// 25/6 : CP + CE1 Château de Sierck

/// 1/7 : CM1/CM2 + CM2 Château de Preisch (Basse Rentgen)

À L'ÉCOLE

En plus de leurs nombreuses activités, les enseignants sont toujours partants quand nous les sollicitons. Ils ont participé à des actions telles que :



- La plantation des haies organisée par la municipalité sous la direction de Claude BERTSCH



- La collecte pour la SPA (plus de 200 kg de nourriture collectées).

// Festivités de fin d'année

Le spectacle de fin d'année se déroulera dans le cadre de la fête patronale.

Les maternelles présenteront leur spectacle le vendredi 21 juin après-midi dans la cour de

l'école et les élémentaires le samedi 22 juin au matin sur la scène installée par les services techniques.

Un grand merci à toute l'équipe enseignante.

AU PÉRISCOLAIRE

// Vacances de février

Bilan accueil de loisirs du 26/02 au 1/03 sur le thème de Carnaval.

Au programme : Ateliers masques, maquillages, cuisine... Visite des traditions des carnivals dans différents pays...

Nous avons accueilli 71 enfants. Semaine bien remplie car outre les ateliers, nous avons fait une sortie à la ludothèque du village, et une sortie au cirque Medrano de Metz.

Et comme à chaque vacances, pour clôturer la semaine, a eu lieu la traditionnelle **Boom de Carnaval avec musiques, déguisements, maquillages à gogo.**



Changement au périscolaire

Nouvelle équipe de direction depuis le mois de novembre avec Justine Pierquin en tant que directrice et Bastien Gilbert en tant que directeur adjoint.

// Bilan 1^{er} trimestre

Les effectifs du périscolaire ne cesse de s'accroître. Nous accueillons jusqu'à 130 enfants certains midis, 70 enfants certains soirs après l'école. Nous avons décoré le village avec quelques réalisations en bois sur le thème de Pâques et du printemps. Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, les enfants peuvent pratiquer actuellement une activité danse avec l'association passion danse pour les maternelles, et poterie avec terre Raku pour les élémentaires. Une initiation au patchwork est

également prévue. Les élémentaires fréquentent également la bibliothèque une fois par semaine. Les volontaires vont participer à un prix littéraire.

Depuis septembre, les personnes âgées de la commune qui le souhaitent peuvent s'inscrire auprès du CCAS pour partager le repas du mercredi (en période scolaire) avec les enfants. Depuis peu, nous proposons également de partager un après-midi d'activités hors périodes de vacances.



AU PÉRISCOLAIRE



- Œuvres réalisées par les enfants participant à l'atelier peinture

// Club « ados »

Les adolescents se retrouvent toujours tous les vendredis de 19h00 à 22h00.

La sortie de fin d'année a eu lieu le 25 mai au parc Astérix. Des olympiades interclub ado auront lieu la journée du 15 juin sur le site de Cuvry. Enfin, les adolescents iront à Morzine dans les Alpes pour leur séjour d'été.

La traditionnelle fête du périscolaire aura lieu le vendredi 28 juin.

Si vous souhaitez suivre notre actualité n'hésitez pas à aimer notre page

 **Périscolaire Augny – PEP Lor'Est**

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous joindre au 06 30 07 42 74 ou par mail à periscolaire.augny@peplorest.org



... ET LA CULTURE

// Le mec de la tombe d'a côté

Compagnie Le Chimère

Le 30 septembre 2023 c'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé notre troupe fétiche « La Chimère » pour une représentation sur notre commune avec toujours la même passion et le talent remarquable de ces amoureux de la scène.

Cette fois-ci le thème traité est cupidon : une rencontre entre 2 personnes de monde différent chacun engoncé dans son malheur après la perte d'un être cher découvre chez l'autre ce petit truc agaçant qui devient attirant !



// A propos de See Brandt de Pierre Halet

La nuit de la lecture est un évènement national proposé par le ministère de la culture. Chaque année en collaboration avec la bibliothèque nous proposons un événement culturel à cette occasion.

Le 20 janvier 2024 le choix s'est porté sur une pièce pour un acteur mis en scène et interprété par Claude MANTOVANI. Une histoire qui raconte la banalité d'un quotidien qui à travers un rêve d'enfant devient un périple chargé d'histoire, d'émotion et de poésie. Magnifique prestation du comédien !



Claude MANTOVANI

// Les chœurs de l'Opéra théâtre de l'Eurometropole de Metz

Le 26 janvier 2024 pour la troisième fois nous avons eu le plaisir d'accueillir le concert de l'Oratorio de l'opéra. Composé de 24 choristes femmes et hommes cet ensemble de professionnels a proposé des chefs d'œuvre de

Georg Friedrich HAENDEL, de Robert SCHUMANN d'Alexandre BORODINE, de Gaetano DONIZETTI ou encore de Guiseppe VERDI ; un enchantement pour les amateurs de ce répertoire lyrique.



// Tout le monde savait

Compagnie Les Ogresses

Le 08 mars 2024, dans le cadre de la journée de la femme, la compagnie Les Ogresses en résidence sur notre commune nous a proposé cette pièce bouleversante qui traite du sujet d'actualité qu'est le féminicide. La pièce est construite autour des récits de femmes, venues des quatre coins du monde et de tout âge. Leur point commun : elles sont toutes victimes de féminicides. Dans un lieu indéterminé et dans un temps suspendu, leurs récits poignants, partagés avec dignité, sont souvent teintés d'humour et d'ironie.

La mise en scène par Françoise MARKUN de ce sujet aussi grave est réalisée avec beaucoup de délicatesse et interprétée d'une manière bouleversante par 5 comédiennes, aux talents complémentaires.



// L'effet Dahomey

Compagnie
Les uns Les unes

Le 09 mars 2024, c'est une fable humoristique écrite par Roland MARCUOLA qui a réuni 70 spectateurs à la salle des fêtes. De nombreux adeptes de cette compagnie étaient venus soutenir leur troupe fétiche. L'écriture est fine et recherchée, les sujets traités sont souvent

graves mais jamais ennuyeux. Ici c'est le drame de la solitude combiné à celui de l'ennui qui se traduit au fil du temps qui passe.

Magnifique interprétation de l'auteur et de son fidèle compère Patrick ROESER.

// Andree Kupp, dresseuse et montreuse de légumes

Pour les primaires c'est un spectacle plein d'humour qui a été proposé à la salle des fêtes le 09 avril 2024. Imaginez un étal de marché peu ordinaire où les légumes se mettent à chanter, à danser du RAP et faire des galipettes sous la baguette tenue avec poigne d'Andrée KUPP.

Sur un rythme soutenu, les gags s'enchaînent toujours de bon goût mais jamais répétitifs. C'est plein d'humour et de poésie : les enfants rient, s'esclaffent et en redemandent !

Compagnie Les Zanimos



AGENDA

/// Festival HOP HOP HOP le
10 juillet 2024 à partir de 19h00
dans le parc Simon.

// Comité des Fêtes



2023, année fructueuse en fréquentations pour toutes les manifestations organisées par notre Comité et ses indispensables bénévoles. Notre marché de Noël des 24, 25 et 26 novembre dernier s'est bien déroulé avec plus de 70 exposants satisfaits de leur week-end et une surface pour y déambuler de 773 m², sans compter la chapelle et sous chapelle. La restauration, la venue du Père Noël, l'animation musicale, ont contribué à cette réussite. Le travail de tous les bénévoles avant, pendant et après a été largement récompensé par le nombre de visiteurs venus en famille ou entre amis faire leurs achats et déguster vin chaud, tartiflette, et autres mets confectionnés sur place. Nous tenons à remercier les services techniques de la commune pour leur aide et dévouement. La Saint-Sylvestre, dernière organisation de l'année a été un exploit, avec 230 inscriptions en quelques jours à peine et une centaine de refus. Un événement à la hauteur de nos attentes, un repas raffiné par la Grange de Condé et ses élèves de l'école hôtelière et une ambiance musicale pour une soirée festive avec LOIC créateur d'ambiance. 2024 a débuté avec l'assemblée générale qui a eu lieu le 9 février dernier en présence de 46 adhérents. Étaient également présents F. Henrion, B. Glattfelder pour la commune d'Augny et J. François pour le Conseil Départemental de la Moselle. Les rapports moraux et financiers ont été présentés et validés.

Les membres du nouveau bureau :

- **Président** : Yves Huard
- **Vice-présidents** : Pascal Bauqué et Noëlle Johannes
- **Trésorier** : André Krakowiak
- **Trésorier adjoint** : Didier Lagarde
- **Secrétaire** : Nelly Drevet et Secrétaire adjointe : Isabelle Castejon

Ce bureau est complété par une équipe de 10 assesseurs.

Le 1^{er} avril s'est déroulée la traditionnelle chasse aux œufs. Cette année encore de très nombreux enfants accompagnés de leurs parents et familles sont venus au parc Simon pour chercher les œufs, visiter le poulailler et aussi rencontrer nos célèbres mascottes Jojo et Juju.

La prochaine manifestation importante sera la fête patronale qui se tiendra les 21, 22, 23 et 24 juin.

Le thème de cette année olympique sera : les Jeux Olympiques.

Le programme n'est pas encore totalement défini mais en plus de la fête foraine vous pourrez assister au traditionnel feu de la Saint Jean (le vendredi soir) et aux soirées dansantes. Vous pourrez également vous y restaurer.

Nous vous y attendons nombreux !

A noter enfin dans les agendas les autres manifestations d'ores et déjà programmées et déjà programmées et organisées par le comité :

- **13 juillet** : Fête Nationale
- **22-23-24 novembre** : Marché de Noël
- **31 décembre** : Soirée de la Saint-Sylvestre

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook :



Toujours besoin de bénévoles !!

Marché de Noël, Fête de la St Jean, Réveillon,
le succès de tous ces événements dépend
d'une importante et joyeuse préparation.

Et là, pas de mystère : il faut du monde.

Une heure, une journée ou plus, rejoignez-nous,
il y a à faire pour tous les talents
et tous les âges !

COMITE DES FÊTES :

3, rue de la Libération - AUGNY
secretairecdfaugny@gmail.com



// Arts Sans Limite



EXPOSITION DE PEINTURE : 11 ET 12 MAI

L'exposition de peinture « d'Arts sans Limite » s'est déroulée les 11 et 12 mai 2024 dans la Chapelle de l'Espace Mazenod. Le détournement étant à la mode, la peinture n'échappe pas à cette tendance. Les artistes ont détourné une œuvre très connue, « la liseuse de Fragonard » Leur imagination s'est emballée, et le résultat était bluffant.

D'autres œuvres étaient également exposées, fruits d'une année de labeur.

LES REMARQUABLES : DU 31 MAI AU 9 JUIN

2014- 2024.... Depuis 10 ans, Art sans Limite organise chaque année l'exposition des « Remarquables ».

Pour fêter cet anniversaire, l'association a organisé une rétrospective en invitant les artistes les plus « Remarquables » qui ont exposé leurs œuvres lors des Salons précédents. Elle a eu le plaisir d'accueillir Paul FLICKINGER, Bruno ALTMAYER, Sylvia CHIEUX, Jian-Chung TAN,

Marie-Christine FAUST, Abidin GÜL, Mo, et Betty WITWE pour la peinture. La sculpture était représentée par Danièle VOGLER, Hervé MICHAS, Emmanuel PERRIN, Cédric BONFANTI, André FORTIN et Michel DARDAINE.

Sans oublier d'autres artistes et artisans d'art tels que Christian LAIGNEL, Bruno FOGLIAZZA, Corinne DERIOT, Aline BRAGE, Nicolas HEIM, Aline CUVELIER, Maria HENNEQUIN qui présentaient leurs dernières réalisations.

Des photographes ont exposé leurs œuvres dans les absidioles de la Chapelle.

DIMANCHE 2 JUIN

Diverses animations gratuites ont eu lieu au cours de la journée pour les enfants : sculpture sur métal avec Michel Dardaine, maquillage pour petits et grands par Mireille Rohr, etc...

La journée du 31 mai était réservée aux scolaires.





Le Basketball, un des sports phares de ces prochains Jeux Olympiques Paris 2024 où les espérances de nos équipes nationales sont importantes, se porte à merveille dans notre beau village aunéen.

Créé il y a plus de 30 ans, le club a pris un virage considérable en 2017.

Le Président, Laurent, a reçu un appel de Cynthia et Olivier, tous les deux résidents à Augny et anciens basketteurs, avec ce projet gigantesque de créer une section Enfants. Un projet un peu fou quand on pense que le club n'était composé à l'époque que d'une équipe Seniors de 10 joueurs.

Sonnés par la charge de travail que cela représente, ils se sont concertés, et le discours du Président était clair : « *Je vous suis, mais à condition qu'on fasse les choses correctement et qu'on fasse cela dans la durée* ».

Dans un premier temps, une section Baby et Mini Basket a été créée avec, pour commencer, 14 enfants de moins de 7 ans.

Aujourd'hui, le club compte **80 enfants** (de U9 à U13 avec plus de 90 % de renouvellement sur la saison 2022-2023 et 2023-2024), **17 Seniors**, **14**

Loisirs, et 29 bénévoles licenciés pour encadrer tout ce beau monde.

**Soit un total de 140 licenciés.
Une révolution.**

Le pari a donc été gagnant, et pour la première année de participation en championnat la saison 2022-2023, les résultats ont suivi, avec notamment les U11 Féminines qui ont remporté le championnat de Moselle juste devant l'ogre de Rombas. Une première place méritée et qui récompense les efforts fournis tout au long de leur parcours.

Cette année, elles se retrouvent en championnat d'Elite, un grand pas pour des joueuses aussi jeunes, mais elles se débrouillent merveilleusement bien.

La saison 2023-2024 est également riche en événements, et présage un avenir radieux.

5 équipes Enfants sont engagées en championnat, et les U9 participent à des plateaux de découverte. L'encadrement est une des clés de la réussite, surtout lorsqu'on parle d'enfants. Afin de garantir

une qualité pédagogique, 9 coachs se sont formés, et 2 poursuivent encore leur parcours en validant un BFE (Brevet Fédéral Enfant niveau Jeune). Preuve de leurs compétences, un des coachs fait d'ailleurs partie du staff de l'équipe de Moselle.

Afin d'être complet dans l'accessibilité au basket, un stage a été proposé au mois de décembre pour les licenciés du club : ce fut un réel succès ! Rien d'étonnant, puisque l'assiduité aux entraînements est très importante.

L'approche pédagogique se veut avant tout ludique et animée : le Basketball est un sport collectif, qui a des valeurs comme le respect de ses coéquipiers et de ses adversaires, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi, et cela se ressent au quotidien dans toutes les séances d'entraînement.

La formule semble porter ces fruits, puisque cette année :

- 7 licencié(e)s ont participé aux matinées et journées JEM (Jeunes Espoirs Mosellan(e)s)
- 4 licencié(e)s ont été sélectionnés en équipe de Moselle U11 Garçons et Filles
- 3 licenciées ont été sélectionnées en équipe de Moselle U13 Filles, où deux d'entre elles vont participer à un tournoi inter-comité contre les différents départements de Lorraine en avril 2024.
- 2 licenciées ont participé au Challenge Benjamin, et 1 d'entre elle s'est qualifiée pour les finales régionales (avec 2 autres Mosellanes).

Enfin, l'esprit familial est un des socles de cette section. Lors de chaque entraînement, match, ou rassemblement, les parents se retroussent les manches et donnent de leur temps pour que tout se déroule au mieux. Un véritable exemple.

Outre les enfants, une équipe Loisirs a pointé le bout de son nez. Certainement envieux de voir leurs enfants s'amuser autour du ballon orange, les grands ont voulu faire comme les petits... Et quelques papas se sont lancés dans cette aventure.

Aujourd'hui, 14 loisirs constituent cette section, qui se veut avant tout bon enfant et joviale. Les entraînements sont tout aussi intenses que les « 3e mi-temps », et l'envie de se retrouver un Vendredi sur deux est toujours présente.

Quant à l'équipe fanion, elle a réalisé une saison incroyable en 2022-2023, en terminant 2^e du championnat et une défaite face à l'équipe de Nilvange, armée pour jouer à des niveaux bien

supérieurs. Pas de quoi rougir donc, mais il y a eu de nombreux départs l'été dernier, et peu de renforts durant l'intersaison. L'équipe, composée de jeunes trentenaires, lutte cette année pour le maintien. Les joies de la paternité pour certains, et le besoin d'apprentissage pour d'autres, font que les Seniors ont connu de meilleures saisons, et sont donc en phase de restructuration et de reconstruction afin de nous faire revivre de belles émotions.

En résumé, le club ne cesse de s'agrandir et de progresser au fil du temps. Cela ne serait possible sans l'engagement de ses bénévoles à tous les niveaux, que ce soit pour l'organisation et le bon déroulement d'un match, ou pour la gestion backoffice (trésorerie, secrétariat...).

Ayant conscience de ce développement, la Mairie a également mis les bouchées doubles pour ne pas ralentir cette évolution, et ne cesse de trouver des solutions dès lors qu'une problématique se met en travers de leur chemin. Une fois encore, le collectif opère.

De quoi pouvoir regarder l'avenir sereinement.



 CSJAugnyBasketFamily



// Un club de football qui ne cesse d'évoluer

A partir de la saison prochaine, le club s'appellera « **L'Athlétic d'Augny** ».

Le Leadership **Guillaume HURAUULT**, efficace et son solide comité se sont mobilisés pour monter cette nouvelle structure avec une réussite sportive et humaine exemplaire.

L'engagement, la passion des membres du club ont été essentiels et ont contribué à la croissance et au développement du club.

La culture du bénévolat a encouragé les membres de l'association à offrir leur temps et leurs compétences de manière désintéressée, et le club avance.

Toutes les équipes se portent bien sur le plan des résultats. L'école de foot s'est distinguée avec sa 1^{ère} place au niveau Départemental.

« Nous avons une belle ossature avec une forte charnière centrale et un très bon gardien. Et surtout un bon entraîneur » rappelle Guillaume et « la commune a investi dans d'importantes infrastructures de qualité. Le terrain a été modernisé, les installations d'entraînement et le club house, récemment inauguré, créent ainsi un environnement propice au bon fonctionnement du club ».

Au fil des ans le club s'est agrandi et il faut ici remercier tous ces bénévoles présents à chaque manifestation.

L'Athlétic d'Augny est devenu bien plus qu'un club de football c'est devenu un symbole de partage et de vivre ensemble.

EFFECTIFS (saison 2023/2024) : 422 licences au total dont :

- 45 joueuses féminines
- 209 ont moins de 15 ans
- 43 dirigeantes et dirigeants
- 5 arbitres
- 16 éducateurs diplômés



EQUIPES : 21 équipes au total allant de U7 à vétérans et réparties de la façon suivante :

- U7 (débutants) : 2 équipes
- U9 : 4 équipes
- U11 : 3 équipes
- U13 : 3 équipes
- U13F : 1 équipe
- U15F : 1 équipe
- U15 : 1 équipe
- U16 : 1 équipe
- U18 : 1 équipe
- Seniors : 3 équipes
- Vétérans : 1 équipe



RESULTATS : dans l'ensemble, toutes les équipes en compétition se portent bien sur le plan des résultats, en particulier :

- Seniors : le parcours en Coupe de France (6^{ème} tour) et la première place de l'équipe fanion en D1
- U15 : la montée de D3 à D2 à la trêve
- U13 : la montée de D3 à D2 pour l'équipe A et de D4 à D3 pour l'équipe B
- U13F et U15F : les deux équipes trustent le haut du classement dans leur championnat respectif

Faits marquants de cette saison :

- Le parcours en Coupe de France de l'équipe fanion qui s'est terminé au 6^{ème} tour par une défaite contre un club de N3 et qui a donné à tous les supporters de grandes émotions.
- L'excellent état d'esprit qui règne au sein de l'association et dans toutes les catégories.
- La qualité de l'accueil avec un club house qui vit bien tous les jours de la semaine grâce à nos formidables bénévoles.

Et cette belle distinction :

- **Le club d'Augny a obtenu la première place au classement des meilleurs clubs de jeunes de Moselle (sur plus de 200 clubs classés).**

// Contrat civique à l'Athletic Club Augny c'est de la balle !

Clara LAURENT est née le 30/09/2006, membre du club depuis 2019, joueuse en U13 puis en U15 à Augny, elle a rejoint le club des U18 à Moulins les Metz car il n'y avait pas de catégorie de son âge à l'ACA.

Clara a toujours été passionnée de football, pour elle ce sport regroupe des valeurs essentielles à ses yeux : « *rien ne sert d'être une joueuse exceptionnelle, c'est la combinaison des talents de chacune qui amène à la victoire !* »

Aussi lorsque l'ACA lui propose d'effectuer un **contrat civique** au sein du club c'est sans hésiter qu'elle signe ce contrat de 24h/semaine, qu'elle exerce en parallèle de ses études.

Clara prépare un Bac ST2S (Bac Technologique Sanitaire et Social) elle souhaite ensuite intégrer l'IRTS pour devenir Educatrice Spécialisée dans le milieu du handicap.

Sa motivation est entière. Pour elle, cette expérience de contrat civique au sein de l'ACA correspond tout à fait aux valeurs que représente le foot à ses yeux : l'esprit de groupe, l'entraide et la progression collective.

En lien étroit avec les 2 coachs du club Romain et Mario elle a en charge le coaching des U7, gère les équipements des équipes, s'occupe du lavage des tenues et tient également la buvette lorsque le besoin se fait sentir.

Au cours de ces 8 mois de contrat civique elle a pu suivre une formation par l'intermédiaire du district mosellan pour obtenir un certificat fédéral, ce qui lui permet d'encadrer les catégories U6 jusqu'à U9.

Pour Clara cette expérience est une aventure intéressante qui lui a apporté une maturité psychologique et une belle préparation pour son avenir professionnel. Et quand on interroge les cadres du club sur l'engagement de Clara à l'unanimité ils répondent : « *des jeunes comme Clara c'est de la balle, on en redemande !* »



// Jessica



Dans un monde où le silence est roi, il y a une jeune fille au cœur vibrant de passion pour le tennis.

Son prénom est **Jessica**, une jeune femme « sourde profonde », mais son handicap ne peut éclipser sa détermination. Depuis son plus jeune âge (elle avait 7 ans quand elle a débuté) elle se distingue sur les courts locaux. Armée de son courage, de sa persévérance et de son esprit compétitif

inébranlable, Jessica a maintenant intégré le club de tennis d'Augny, où il fait bon vivre et où elle s'entraîne plusieurs fois par semaine.

Et elle s'en donne les moyens en travaillant d'arrache-pied, repoussant sans cesse ses limites.

Elle multiplie les matchs, en avril en Pologne, en mai ça sera la Slovaquie...

C'est là où réside son véritable défi, là où elle pourra rivaliser avec les meilleures. Mais Jessica a un rêve plus grand encore : **intégrer l'équipe de France des sourds et malentendants** de son pays, participer au championnat en Autriche. Mais surtout être à TOKYO en 2025 pour le « **DEAFLYMPICS** » (jeux olympiques pour les sourds).

Elle a un soutien de poids avec l'association « **Laurent-Nicoletta Foundation** », avec son président Stéphane Molliens qui n'est autre que la référence mondiale du **ping handisport**, médaillé paralympique à trois reprises.

Stéphane Molliens, rejoint par le coach et la présidente du club d'Augny décrivent Jessica comme une vraie compétitrice « **On est fiers d'elle, fiers qu'elle soit dans notre club** ».

Homage

Né à Metz le 15 septembre 1934, Monsieur Henri Lallement a vécu toute sa vie durant à Augny, dans la maison familiale acquise par la famille Lallement-Helfer peu après 1918. Comme beaucoup d'habitants du village, au début de la guerre, sa famille est expulsée en Haute-Vienne à Saint-Sulpice-Laurière.

Revenu à Augny, il effectue sa scolarité au séminaire de Cuvry puis à l'école d'agriculture de Tomblaine. Appelé sous les drapeaux en 1956, il est envoyé en Algérie pendant près de 2 ans. A son retour, il reprend l'exploitation maraichère de son oncle et se marie avec Simone, également d'Augny.

Dès lors, dans son grand jardin, il développe culture et commerce de légumes vendus sur les marchés de Metz puis dans les grandes surfaces. Nombreux sont les Aunéens qui viennent s'approvisionner en jeunes replants au printemps. Son épouse Simone le seconde activement. Et tous deux s'épaulent durant 63 ans dans leur entreprise commune.



Ce prenant travail de la terre ne l'a pas empêché de s'investir intensément pour Augny. Gardien de but dans sa jeunesse de l'équipe de foot du village, engagé activement en tant que pompier volontaire, ancien combattant et membre du Souvenir Français, il avait à cœur de porter fièrement le drapeau d'Augny. Enfin, Henri Lallement a assuré 3

mandats de conseiller municipal au service de la commune.

C'est une vie bien remplie qui s'est achevée le 13 décembre 2023. Une vie dictée par un sens inné des valeurs familiales, morales et le devoir du bénévolat. Une vie accompagnée de solides amitiés et éclairée par la présence de ses 2 enfants, Sylvie et Pierre et par ses petits-enfants Manon et Valentin pour qui il réalisait de délicates maquettes d'avion. Preuve d'une affection que ceux-ci lui rendaient bien.

Jacqueline AUBRY

Madame Jacqueline AUBRY nous a quittés le 11 février 2023.

Décédée à Louvigny, inhumée à Ville sur Saulx son village natal, elle laisse un grand vide dans son quartier. Attentive à son voisinage, habile couturière, elle savait rendre service à chacun. A son époux Pierre-Lucien nous redisons notre soutien et adressons nos condoléances à sa famille .

// Yvonne FLOREMONT 90 ans

Yvonne est née à Hattonville en Meuse le 17/09/1933. La deuxième d'une fratrie de 8 enfants elle a grandi dans un milieu paysan sur l'exploitation de son grand-père paternel.

Yvonne comme beaucoup de jeunes filles de son âge passe son certificat d'études à 14 ans puis va travailler en qualité de femme de ménage dans une pharmacie durant 3 ans. Elle se marie le 28/01/1955 avec Raymond, de cette union vont naître 4 enfants Serge, Nadine, Gilles et Nathalie.

En 1957 la famille déménage à St Nicolas en Forêt puis à Thionville. Son époux, employé à la SOLLAC, décède en 1973 des suites d'une longue maladie.

Elle-même occupera un poste à la SOLLAC en qualité d'ouvrière. Le temps passé à Florange de 1974 à 1991 lui rappelle de très jolis souvenirs de voisinage notamment les échanges de recettes avec les familles italiennes.

Yvonne bénéficie d'une dispense d'activité suite à la situation économique de l'entreprise.

Elle rejoint GIVAY dans les Ardennes pour s'installer avec sa famille durant une dizaine d'années.

En 2000 elle pose ses valises à Augny pour se rapprocher de son fils Serge également domicilié sur la commune. Ses temps libres elle les occupe en jouant au scrabble, ou en jardinant, mais elle avoue que la terre devient un peu trop basse !



Yvonne est fan de handball et particulièrement des Dragonnes de Metz. Dans un cahier elle colle tous les articles de presse qui relatent les exploits des Messines. Très curieuse et intéressée par l'actualité, elle rassemble également les articles des événements qui attirent son attention.

Elle a eu le privilège de voyager notamment à New-York pour y visiter sa fille installée dans le New Jersey à une époque, les voyages au Canada, en Espagne ou en Italie l'ont également ravie.

Telle une adolescente qui alimente son journal intime, elle écrit chaque jour dans un petit carnet le déroulé de sa journée,

ça m'évite de m'ennuyer me dit-elle le sourire aux lèvres !

Elle a rejoint depuis octobre 2023 le groupe de séniors qui intervient au périscolaire pour le repas du mercredi midi dans le cadre des relations intergénérationnelles. **« On rit bien et les enfants nous étonnent chaque jour et puis ça nous permet de rompre avec l'isolement ».**

Merci d'avoir partagé vos souvenirs avec nous Yvonne et... Bon anniversaire !



// Journées Européennes du Patrimoine émergence

Le 16 septembre 38 personnes ont suivi Françoise BECKER, auteure du livre « **Augny et son histoire** » pour flâner dans le village. AUGNY est doté d'un très riche passé et a conservé de nombreux sites historiques.

Devant la tour Saint Benoît, le plus vieil édifice d'Augny (X^{ème})



// Rencontres intergénérationnelles : ça fonctionne !



Depuis octobre 2023 une dizaine de séniors participent au repas du mercredi dans le cadre de l'accueil périscolaire.

Cette initiative est portée par le CCAS et fait partie du plan d'actions déployé sur la commune à destination des séniors.

Une initiative qui réjouit autant les petits que les séniors. En effet cette rencontre intergénérationnelle permet de développer des liens de partager des histoires mais aussi de rompre avec l'isolement des séniors.

Si vous êtes intéressés par ce dispositif n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de la commune.

// Cérémonie des Vœux le 19 janvier 2024



Ils étaient plus de 200 personnes à venir écouter la présentation des vœux 2024.

La cérémonie a débuté avec la présentation de la 1^{ère} Adjointe au maire de la commune.

Cette dernière a présenté les actions développées dans le cadre de l'action sociale sur la commune, puis le volet concernant la politique culturelle a été mis en avant. Pour Béatrice GLATTFELDER la nécessité du lien solidaire et de l'engagement des bénévoles reste un leitmotiv qui a de plus en plus de sens dans un contexte national et international perturbé.

François HENRION a ensuite présenté les grands chantiers de l'année 2023 avec le début des travaux de la traverse et la réalisation de la halle de tennis couverte. Il a ensuite évoqué les projets en réflexion notamment pour la rénovation thermique des écoles ainsi que pour la poursuite de la réhabilitation de Mazenod avec l'installation future de la mairie.

Le volet environnemental a largement été exposé avec l'intégration de la GIEP « *Gestion intégrée des eaux pluviales* » dans la conception des travaux de la traverse, mais aussi dans la renaturation du cours de la Ramotte ainsi qu'au travers du projet d'acquisition des prairies sur le Saint-Blaise pour permettre de mieux contenir les risques d'inondations. La définition des zones d'implantation future des énergies renouvelables a également été évoquée.

Les remerciements à destination des équipes du personnel technique et administratifs de la mairie ainsi que de l'ensemble des élus, mais aussi des présidents d'associations et des bénévoles a clôturé cette présentation des vœux 2024.

C'est autour d'un buffet proposé par le traiteur Pascal GALL que les discussions se sont poursuivies.

// Repas des aînés le 18 février 2024

Cette année 75 séniors ont opté pour le repas contre 176 pour le bon d'achat d'une valeur de 30 € à valoir dans les commerces de la commune.

Les séniors qui avaient opté pour le repas se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un repas proposé par la Grange de Condée.

Une parenthèse festive animée par l'orchestre « El Delicado » et un invité surprise en la personne de « Devil Elvis » incarnant avec brio le crooner iconique ! L'apparence physique et la voix chaleureuse ont incarné une vision stupéfiante du King. Une ambiance années 60/70 qui a embarqué l'assemblée dans leurs souvenirs de jeunesse !



// Attribution logements sociaux

COMMENT OBTENIR UN LOGEMENT SOCIAL ?

QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL ?

- un logement agréé par l'état et financé par des fonds publics
- son attribution est contrôlée, son loyer est plafonné, ses locataires peuvent bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)

AI-JE DROIT À UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL ?

Pour bénéficier d'une demande de logement social vous devez :

- Être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité
- Louer le logement en tant que résidence principale
- Ne pas excéder un niveau de ressources défini

COMMENT DÉPOSER MA DEMANDE DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL ?

Vous pouvez enregistrer votre demande de logement en ligne ou remplir un formulaire CERFA à renvoyer par courrier ou à déposer auprès d'un bailleur social

Pour enregistrer votre demande en ligne ; rendez-vous à l'adresse suivante :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Une fois votre demande déposée, le bailleur l'enregistrera dans un délai d'un mois maximum, vous recevrez alors une attestation d'enregistrement comportant votre numéro unique de demandeur dont il faudra vous munir pour tout échange au sujet de votre demande.

Cette demande est unique car elle sera visible par tous les bailleurs sociaux du département.

Votre demande est à renouveler chaque année à la date anniversaire du dépôt de la première demande.

Parallèlement à cette demande si vous êtes intéressé par un logement sur la commune d'Augny, envoyez un courrier reprenant votre numéro d'enregistrement, la composition familiale, le nombre de pièces souhaité éventuellement les motifs de votre demande d'installation sur la commune à l'adresse suivante :

Mairie d'Augny

CCAS

A l'attention de Madame GLATTFELDER

3, rue de libération

57685 AUGNY

// Primo logement

L'Eurométropole de Metz s'engage en faveur de l'accession sociale.

L'aide Primo logement est directement versée aux ménages primo accédants (c'est à dire qui n'ont pas été propriétaires de leur logement durant les deux dernières années) ayant contractés un prêt immobilier auprès de l'établissement bancaire de leur choix.

Des critères d'éligibilité liés au logement, ainsi qu'aux ressources sont à respecter.

Si ces conditions sont respectées l'Eurométropole verse une aide directe aux ménages respectant les conditions d'éligibilité. Le montant varie selon la composition familiale.



Pour plus d'informations :

Eurométropole de Metz

Direction de l'habitat et du Logement

03/57/88/36/61

primologement@eurometropolemetz.eu

LA MUNICIPALITÉ

// Du mouvement dans les services

Au sein du service administratif, Monsieur Gaëtan SCHISSLER, arrivé à la mairie d'Augny en 2019 pour occuper les fonctions de responsable du service urbanisme, a changé de poste en 2023 et met désormais à profit tous ses talents comme chef de projets. Ce nouveau poste a pour objectif d'anticiper les besoins, d'étudier la faisabilité des projets et de suivre les grands chantiers de la commune.

Pour le remplacer au service urbanisme, nous avons accueilli en août 2023 **Madame Marie-Hélène ANTOINE**, titulaire du grade de technicien principal. Après avoir passé 21 années comme instructeur au pôle droit du sol de l'Eurométropole de Metz, Madame ANTOINE a demandé sa mutation pour rejoindre la commune d'Augny. Huit mois après son arrivée, son professionnalisme, sa disponibilité et sa bonne humeur font d'elle une personne déjà très appréciée des auneés !

Au sein des services techniques, les deux doyens ont fait valoir leur droit à la retraite en 2023. Le premier, **André HIC**, a quitté ses fonctions en juin 2023 après 23 ans au service de la commune. Apprécié pour son humour, il faisait notamment la joie des écoliers à chacun de ses passages dans les bâtiments scolaires ! Il profite désormais de son temps pour s'adonner pleinement à ses passions, la pêche et la cuisine !

Le deuxième, **Denis MATHIS**, est arrivé plus tardivement à Augny, en 2018. L'équipe a pu profiter de son expérience et de sa sagesse pendant 5 années ainsi que de ses anecdotes sur la vie...pas toujours si sages ! Ce grand voyageur est déjà certainement sur les routes, et nous lui souhaitons de belles découvertes !

Pour remplacer nos deux doyens, nous avons proposé à **Yoan BOUCHER et Arthur GIB**, apprentis jusqu'ici, de continuer l'aventure auneenne. Après l'obtention de son CAP jardinier paysagiste, Arthur a poursuivi une formation BAC Professionnel Aménagement paysager en apprentissage à Augny. Ce jeune homme de 22 ans, discret et volontaire, a intégré l'équipe officiellement à la fin de sa formation.

Yoan, 21 ans, également titulaire d'un CAP jardinier paysagiste, a décroché un Brevet Professionnel Aménagement Paysager à la suite de son apprentissage à Augny. Yoan, de nature curieux et polyvalent, est rapidement devenu un élément fort de l'équipe et prend de plus en plus d'assurance !

C'est une fierté pour Augny d'assurer la formation de ces jeunes, et de les voir évoluer à Augny ou ailleurs. A la rentrée 2024, Thierry BICHWILLER et son équipe intégreront une nouvelle recrue en apprentissage.



Gaëtan SCHISSLER, Marie-Hélène ANTOINE, Yoan BOUCHER et Arthur GIB

// Quatre agriculteurs impliqués



Après 3 années de discussions, de règles à respecter, de détails administratifs et grâce à la ténacité de Claude BERTSCH, ces haies ont enfin pu voir le jour.

« Les haies sont d'une utilité avérée. Elles préservent les sols de l'érosion, contribuent au maintien de la ressource en eau, à son infiltration dans les nappes, atténuent les dômes de chaleur. Elles contribuent également à la biodiversité aussi bien dans les haies que dans le sous-sol ».

Les agriculteurs partenaires de cette opération sont au nombre de quatre. L'indemnité versée pour 2024 est de 1 000 € l'hectare au prorata de la surface concernée, sur une emprise totale de 1,415 hectare (2 830 mètres de long pour 5 mètres de large).

Cette action n'aurait pas été possible sans le soutien de nos financeurs

- La Région Grand Est, par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour la somme de 14 200 €,
- Le FEADER : 16 000 €
- La Fondation UEM : 15 000 €
- La commune d'Augny : 21 200 €, après reversement du FCTVA de 10 200 €.

Cette convention est consentie pour 20 ans, avec des droits et des devoirs pour les parties concernées.



**Livraison secteurs :
METZ - THIONVILLE-
NANCY**

LH BOIS

EXPLOITANT FORESTIER

JORGE Angelo
angelojorgelh@gmail.com
06 30 09 60 78
www.lhbois.com

Achat bois sur pied - Débardage forestier
Vente de bois de chauffage - Livraison à domicile

// Réunion publique : énergies renouvelables

Avant d'organiser une réunion publique dans le cadre de la définition des ZAEnR (Zones d'accélération des énergies renouvelables), la municipalité a questionné les habitants.

290 réponses nous sont parvenues soit 20% de la population. 80 personnes étaient présentes à la salle des fêtes.

80% des personnes présentes étaient favorables à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures, 68 % pour un projet de géothermie, 61 % pour l'hydrogène, 60% pour le photovoltaïque au sol, 54 % pour la biomasse et 21 % pour l'éolien.

Lors du Conseil Municipal qui a suivi ces échanges verbaux, les élus ont décidé (quatorze voix pour, trois contre, et deux abstentions) de s'opposer

à l'implantation de projets éoliens, de définir comme secteurs favorables à l'implantation de panneaux solaires sur toitures l'intégralité des zones urbanisées ou à urbaniser, à l'implantation de projets géothermie à l'intégralité des zones bâties, à l'implantation d'une unité de production d'hydrogène au Nord-Est du plateau de Frescaty et d'une unité de méthanisation à l'extrémité sud du ban communal. Ils ont également émis un avis favorable à l'implantation de projets photovoltaïques, au sol, à l'exclusion du secteur Saint Blaise et à l'implantation de projets biomasse.

La Commune s'engage en faveur de la transition écologique à travers la mise en place d'aides aux particuliers. Ces aides financières sont déployées pour des projets clairement définis de rénovation ou d'innovation énergétique (installations photovoltaïques, de production d'eau chaude solaire, de pompe à chaleur...).

Vous trouverez les conditions d'attribution de ces aides sur notre site : www.augny.fr

VIVE LE PRINTEMPS!

Bichwiller
Etablissements horticoles
AUGNY VILLAGE
03 87 38 44 49

- ✓ Votre horticulteur depuis 4 générations
- ✓ Large gamme de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces
- ✓ Compositions automnales, chrysanthèmes
- ✓ Replants maraîchers
- ✓ Arbustes originaux

OUVERT TOUS LES JOURS de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 18, rue Saint-Blaise - AUGNY



INFOS

Trier c'est bien, mais le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas

La consigne revient pour moins de déchets et moins de plastiques.

Un service proposé par lefourgon.com pour toutes sortes de boissons en verre consigné. **C'est simple la livraison est gratuite pour une commande à partir de 20€.** Plus besoin de se déplacer ou d'utiliser des bouteilles en plastique et d'encombrer nos poubelles.

Le site lefourgon.com vous attend pour le découvrir !



// Une adresse si vous avez quelques difficultés avec votre chien

Sophie vient d'installer son activité à Augny, elle est « éducateur canin ».

Elle se déplace à votre domicile pour vous apprendre à éduquer votre compagnon à 4 pattes, en lui donnant une éducation classique comme la marche aux pieds. Elle intervient également pour les troubles du comportement tel que le seuil d'homéostasie (seuil de tolérance aux émotions). Il faut savoir que c'est entre le 2^{ème} et le 4^{ème} mois du chiot que se fait son apprentissage.

Que vous ayez un chiot joueur ou un chien plus âgé, ayant besoin de quelques rappels, Sophie vous aidera à trouver la meilleure relation avec votre animal de compagnie.



Sophie LAURENT

**3 Impasse
Belle Cailles**

AUGNY

06 34 31 27 08

Naed.educ@gmail.fr



Le Soleil D'Or
Nos Restaurants
Cuisine Traditionnelle

1 Place St Jean
57685 Augny
Tél : 03 87 38 16 05

Fermé dimanche soir, Lundi soir
et mardi toute la journée



LA PATATERIE
RESTAURANT

MOULINS-lès-METZ
ZAC des Gravières • 03 87 66 79 74

SARL DICIAL, commerçant indépendant, membre du réseau de franchise LA PATATERIE

// Mise à disposition des composteurs

Afin de répondre aux obligations de la loi AGECS sur la réduction des biodéchets à la source, l'Eurométropole de Metz met à disposition des habitants de son territoire des composteurs domestiques gratuitement depuis le 1er janvier 2023.

Toutes les demandes de composteur se font via le formulaire en ligne sur le site de la métropole dans la rubrique « **demandeur mon composteur** » et accessible via ce lien .

Pour le compostage individuel, les habitants ont le choix entre des composteurs 300 litres et 600 litres en bois traités ou en plastique recyclé.

Dans le cas du compostage en pied d'immeuble, les composteurs distribués sont des 600 litres en bois traité ou en plastique recyclé. Toute installation de composteur en pied d'immeuble nécessite un accompagnement d'un technicien de la métropole.

La métropole met également à disposition des composteurs bois de 1000 litres pour des sites de compostage dit « compostage de quartier ». Ce type de site fait l'objet d'une convention tripartite entre la commune, la métropole et une association locale. Chacune des parties ayant un rôle bien défini :

- La commune met à disposition l'espace public et l'aménagement du site (chemin accessible pour les personnes à mobilité réduite, délimitation du site avec des ganivelles, panneau informatif).
- L'Eurométropole met à disposition les composteurs (5 composteurs de 1m³), les bio seaux et le brass compost. L'Eurométropole forme les permanenciers du site et les accompagne sur la durée. Elle fournit également le site en broyat.
- L'association gère le site : entretien du site, elle organise 2 permanences hebdomadaires afin d'informer au mieux les usagers sur les bonnes pratiques, organise un événement par an, vecteur de lien social.

Les agents de la Direction de la Gestion des Déchets sont à vos côtés pour vous accompagner dans la distribution et la mise en place technique des solutions de compostage partagé dans vos communes.

Pour toute question ou demande de renseignement à ce sujet, vous pouvez contacter directement les services métropolitains au 03-87-20-10-00 ou par mail qualitedechets@eurometropolemetz.eu.

ENTPRISE
CHATEAUX
57685 AUGNY

Chauffage
Climatisation
Photovoltaïque
Pompes à chaleur

06 22 70 80 39
sarl.chateaux@free.fr



// Au revoir Monsieur Lewis

Après 22 années de dévouement et de service auprès des enfants et de l'école, François LEWIS nous quitte afin de profiter d'une retraite bien méritée.

Combien de situations délicates ont été réglées grâce à son calme et sa sérénité. La belle osmose qui règne dans notre groupe d'enseignants est sans doute le résultat de beaucoup de compétences et de respect des autres.

Merci Monsieur Lewis.

En ce moment de transition, souhaitons-lui une retraite remplie de joie, de repos et de belles aventures. Que cette nouvelle étape soit aussi enrichissante et épanouissante que les années passées à Augny.



// HANDAS fête ses 20 ans



C'est en 2003 que débute la vie de la Mas Handas à Augny.

Après quelques années passées rue de l'église, le manque de place fait que le déménagement devient nécessaire.

La commune leur propose alors de s'installer dans le bâtiment de la mairie, ce qu'ils acceptent avec un grand plaisir.

En 2012, rue de la Libération s'ouvre donc la Maison d'Accueil Spécialisée, en internat séquentiel et dans la continuité de la Maison d'adolescents de Saint Julien.

L'équipe éducative qui a réalisé un vrai travail d'intégration et se sentait si bien dans le village s'est réjouie de la proposition de Monsieur le Maire d'occuper ces locaux neufs et grands.

« Depuis qu'on est là, on est encore plus inclus à la vie locale, en contact avec les écoles et le périscolaire. Tout le monde se sent bien. Nos résidents sont à l'aise et sont connus. C'est vraiment un beau projet » nous dit Stéphanie, la Directrice.

La MAS accueille 12 résidents. 13 personnes y travaillent. Infirmières et kiné sont du village.

Le 4 juillet, la fête d'anniversaire réunira les résidents et leurs familles ainsi que d'anciens résidents.

Cette grande famille se rassemblera pour fêter ses 20 ans d'existence.

ÉTAT CIVIL



→ NAISSANCES

- Nasseneba MEITE, née le 03/03/2023
- Fatimata SOUMAH, née le 05/05/2023
- Adam SASSI RESTELLI, né le 25/06/2023
- Flavie BRION, née le 01/09/2023
- Sohan GHOMARI, né le 11/08/2023
- Mathéo BEDNARECK, né le 10/09/2023
- Andre OBEAHON, né le 03/11/2023
- Livio FORCA, né le 06/11/2023
- Charlie VANEL, née le 25/11/2023
- Thibault BETTENFELD FRANÇOIS, né le 22/12/2023
- Esteban OLIOT PEREZ, né le 28/12/2023
- Lamine KEITA, né le 12/01/2024
- Jade POUCHAN, née le 22/02/2024
- Raphaël FONTET, né le 26/02/2024
- Lyam LADJICI, né le 02/03/2024
- Noah WALCH, né le 07/03/2024
- Eléanore HIEGEL CHEVOGEON, née le 06/04/2024



→ MARIAGES :

- Loïc ABEL - Nan SHANG, le 27/05/2023
- Francisco OLIVEIRA - Océane JEAN-PIERRE, le 08/07/2023
- Christelle CHEVAUX - Soazic FORT, le 08/07/2023
- Christophe AIMARETTI - Sylvie TILLARD, le 14/10/2023
- Gérard SCHMIDT - Marie GARNER, le 09/12/2023
- Patrick LEROY - Nathalie SECULA le 28/12/2023 28/12/2023
- Christophe SIBILLE - Nathalie ANDRÉ, le 20/04/2024
- Dragan ANDRIC - Marie ROUX, le 11/05/2024



→ DÉCÉS :

- Jean-Claude HAMES, le 14/11/2022
- André DAUTZENBERG, le 09/04/2023
- Marie-Thérèse CHRISTMENT, le 23/04/2023
- Anne Marie HARTER, le 21/06/2023
- André DUCHÉ, le 31/07/2023
- Maryvonne MOUZARD (née LE VERGOS), le 26/08/2023
- Annie GALL (née MOUROT), le 25/10/2023
- Jean FERRY, décédé le 22/11/2023
- Marcel HESLING, le 01/12/2023
- Annie GODFRIN (née GERARDIN), le 04/12/2023
- Henri LALLEMENT, le 13/12/2023
- Patrick SCHENK, le 20/12/2023
- Jean Marie GABRIEL, le 21/02/2024
- André DUFRESNE, le 06/03/2024



POMPES FUNÈBRES

Chambre funéraire

"LA ROSELIÈRE"

DANS UN ENVIRONNEMENT DE VERDURE

NOS SERVICES

- Salon privé
- Salle de convivialité
Avec service traiteur après cérémonie
- Salle omniculte
Bénédiction, Cérémonie civile
- Fleurs et plaques

MARBRERIE - Monuments funéraires - Gravure



CONFIANCE - EXPÉRIENCE - COMPÉTENCE

www.pf-acquaviva.fr

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
03 87 65 38 74
MARLY FRESCATY
Grand parking - Bus Ligne 2

N° d'habilitation 145725



ESPACE D'EXPRESSION LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION
LA COMM' C'EST BIEN, LE FOND C'EST MIEUX

Les prochaines élections municipales auront lieu dans 2 ans. C'est le moment de faire le bilan de la majorité municipale dans un contexte préélectoral, en comparant promesses et réalisations. Ces quatre dernières années, les crises sociales, climatiques et environnementales se sont classées de plus en plus haut dans les préoccupations des citoyens...et dans les discours des élus. Mais quand on regarde les actes, ça redescend très vite.

L'ensemble de la vision de l'aménagement de notre commune n'a pas évolué proportionnellement aux besoins de la population, et les quelques mesures inspirées plus par l'actualité que par conviction ne suffiront pas pour compenser 20 années d'une gestion purement comptable et autoritaire d'où le long terme est absent.

Aujourd'hui : l'Urbanisme

- Nous avons à Augny des promoteurs heureux, qui, grâce à Monsieur le Maire, ont inondé notre village de béton en impactant irrémédiablement son identité, et en détruisant ce qui restait du patrimoine bâti ancien, pour le remplacer par une accumulation de constructions standards sans style et sans grâce qui vieilliront mal, sans avoir parallèlement prévu les équipements nécessaires (accès et stationnement). Malgré tout, Monsieur le Maire continue à envisager la construction de logements supplémentaires.

Dans notre programme des municipales, nous proposons un projet novateur d'habitat inclusif : *le Béguinage Solidaire* à destination de ceux qu'on oublie toujours, les personnes âgées avec des petites retraites.

C'est un concept venu d'Europe du nord qui se développe partout en France, un mode de vie solidaire avec des logements à loyers modestes, qui assure le lien social en luttant contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. Autre choix que la résidence sénior ou la maison de retraite, il s'agit de structures de petites taille (T2 ou T3), avec des espaces partagés, un jardin, une mutualisation des matériels, pensées pour les séniors valides ou en perte de mobilité, où tout est organisé pour répondre aux besoins d'une population vieillissante.

Le projet à côté du nouveau Lotissement de la Ramotte, initié au départ par 2 personnes privées présenté en réunion publique, à grand renfort de communication par Monsieur le Maire et qui se rapprochait un peu du nôtre, a été abandonné et récupéré par un promoteur privé et sa société civile immobilière de construction-vente créée le 1/05/2023 il y a 11 mois !

Mesdames, messieurs, à vos chéquiers !

- Que dire du fiasco retentissant de «l'écoquartier le plus vaste de Moselle», dont la première pierre a été posée en 2017, et dont le promoteur a mis la clé sous la porte en 2019 en laissant sur le carreau des propriétaires qui n'ont vu la fin de leur cauchemar qu'en février 2024, certains ayant beaucoup perdu dans cette affaire. Monsieur le Maire avait pourtant déclaré dans un reportage FR3 que ce projet allait «dans la philosophie générale qu'on essaie de mettre dans la commune». Peut-être qu'en s'intéressant au projet de plus près, et aux capacités du promoteur à le mener.....

La suite dans les prochains numéros.....

Offrez-vous un avenir et rejoignez-nous

David Di Cianno 06 81 23 34 26 Marie-Pierre Comte 06 73 53 68 65
Page FB : « Augny Avec Vous et Pour Vous

